

Capital social et bénévolat

*Indicateurs pour un Développement Durable n° 2004 - 4
septembre – octobre 2004*

Institut pour un Développement Durable
(Centre d'étude des Amis de la Terre-Belgique)
Rue des Fusillés, 7
B-1340 Ottignies Tél : 010.41.73.01 E-mail : idd@iddweb.be

L'importance du capital social ¹

Le développement durable répond à une exigence d'équité intergénérationnelle qui demande que la satisfaction de nos besoins et aspirations, ici et maintenant, ne se fasse pas au détriment des chances pour les générations futures d'atteindre un niveau de bien-être au moins équivalent à celui dont nous avons pu jouir, grâce notamment aux ressources que nous avons nous-même hérité des générations précédentes. Cette exigence conduit à se poser deux questions :

- Qu'est-ce que le bien-être, de quoi se compose-t-il ?
- Quelles sont ces ressources nécessaires à la production de bien-être et qu'il nous appartiendrait de transmettre aux générations futures ?

Sur le premier point, les indicateurs alternatifs au PIB apportent une information essentielle, bien que partielle : à savoir qu'à partir d'un certain seuil de bien-être matériel, un surcroît de croissance économique non seulement n'apporte pas une augmentation correspondante de bien-être mais pourrait bien même être contre-productif à cet égard. Le bien-être ne se réduit pas à ses composantes matérielles².

Sur la question des ressources nécessaires, on sait depuis peu qu'elles ne se limitent pas à ce que la comptabilité nationale enregistre comme actifs productifs mais comporte bien d'autres formes de capital, insuffisamment prises en compte si pas totalement absentes de la statistique officielle (contrairement au capital productif) et qui sont : les ressources naturelles, renouvelables et non-renouvelables, le capital humain et le capital social.

Pour prendre conscience de ce que recouvrent ces notions et de leur rôle respectif dans la production des conditions d'un bien-être durable, il suffit de penser à tous les éléments qui interviennent dans la construction d'une maison. Outre le terrain à bâtir, le bois et d'autres matières premières prélevées sur l'environnement, la construction d'une habitation exige une main d'œuvre à la fois compétente, en bonne santé et motivée (le capital humain), disposant de technologies et d'outils plus ou moins élaborés (depuis la truelle du maçon jusqu'à la table à tracer de l'architecte en passant par l'excavatrice, la bétonnière, etc.) qui constituent ce qu'on appelle le capital produit. Et puis, pour que tout cela fonctionne plus ou moins harmonieusement et finisse par donner naissance à une maison habitable, il faut encore un quatrième ingrédient, indispensable pour que le propriétaire, l'architecte, l'entrepreneur, les différents corps de métier puissent collaborer sur base d'une confiance réciproque minimum et dans le respect de normes, de valeurs et de règles communément acceptées. Les conditions de cette coopération ont d'autant plus de chances d'être réunies que ces personnes se connaissent, ont déjà travaillé ensemble ou ont des relations communes. Cet élément immatériel qui fait que la société n'est pas, sauf cas pathologique, cette « guerre de tous contre tous » dont parlait Hobbes, est le capital social. D'un point de vue individuel, on peut le définir comme les ressources actuelles ou potentielles mobilisables par un individu à travers ses relations sociales, son appartenance à des réseaux sociaux. La société dans son entier étant aussi une résultante de l'enchevêtrement de réseaux sociaux, qui peuvent être plus ou moins denses, plus ou moins fermés, plus ou moins diversement interconnectés, on définira le capital social au niveau collectif comme la richesse de cet enchevêtrement et les caractéristiques des réseaux sociaux dont il est formé.

Deux éléments doivent être simultanément présents pour que le capital social donne sa pleine mesure. On les désigne en anglais par deux participes présents : *bonding* et *bridging*. Le premier qui décrit les liens qui relient entre eux les membres d'un réseau est indispensable à l'existence de sentiments d'appartenance et donc de confiance réciproques entre individus d'un même groupe. Le second, qui se réfère aux ponts qui s'établissent entre les différents groupes, est constitutif d'une citoyenneté, d'une solidarité élargie sans lesquelles il n'y a pas de société à proprement parler mais une simple cohabitation de communautés denses mais fermées sur elles-mêmes.

Une des manifestations les plus intéressantes de ce capital social – qui reste une notion difficile à cerner, à mesurer et une réalité difficile à commander – est l'activité bénévole et l'appartenance à des associations volontaires³. Ici, le « faire avec » compte au moins autant que le « faire pour » (le caractère plus ou moins altruiste de l'activité). Quel que soit son objet, l'activité bénévole est un indicateur de la capacité d'une société à produire de l'action collective, ce qui est une définition abrupte mais fidèle du capital social. De plus, des études américaines indiquent qu'il y a une corrélation entre le degré d'engagement social et la satisfaction manifestée par rapport à la vie.⁴

Mais il y a plus. Au même titre que la liberté d'expression, le capital social ne s'utilise que si l'on ne s'en sert pas. La mesure de l'activité bénévole est donc, aussi, une mesure de l'investissement en capital social consenti par les membres d'une société.

Un bénévolat pas assez connu

On dispose, en Belgique, de peu de données sur le bénévolat. Pour combler ce manque, l'Association pour le Volontariat (francophone) a mené en 1999 une enquête auprès de 702 associations bruxelloises et wallonnes.⁵ Pour les associations qui ont répondu, l'Association a recensé 66.841 volontaires, dont 15.033 volontaires occasionnels et 51.808 volontaires réguliers.⁶ Le total des travailleurs salariés de ces mêmes associations était de 4.270, ce qui indique, pour ces associations, toute l'importance du bénévolat. Malheureusement, de l'aveu même de l'Association, ces résultats ne sont pas extrapolables, ni à l'ensemble des structures qui bénéficient de bénévoles, ni même au seul secteur associatif.

Dans le cadre de ses travaux sur le non-marchand, l'Université de Liège a elle aussi récolté des données sur l'emploi et sur le bénévolat. Cette recherche a retenu comme champ d'investigation les ISBL (Institutions Sans But Lucratif) qui répondent aux conditions suivantes : 1° les organisations qui ont une existence institutionnelle 2° qui poursuivent une finalité non lucrative 3° privées 4° autogérées et 5° pour lesquelles la liberté d'adhésion et de contribution y est garantie.

Les ressources humaines des ISBL – Belgique – 2001	
Emploi salarié en nombre de personnes en % de l'emploi salarié intérieur	333.878 9,6
Travail bénévole en équivalents temps plein en nombre de personnes	76.259 1.166.000

Ne font donc pas, en particulier, partie de ce champ d'investigation les écoles, les mutualités, les coopératives. Mais en font donc bien partie les très nombreuses ASBL culturelles, sportives, d'action sociale, environnementales, etc. qui font la trame de la vie associative en Belgique. Les résultats de cette enquête, repris au tableau ci-contre, mettent en évidence l'importance du nombre de

personnes concernées par le bénévolat dans les ISBL retenues et son importance quantitative (exprimée en « équivalents temps plein ») par rapport à l'emploi salarié.⁷

Cependant, pour qui veut avoir une vue d'ensemble du bénévolat, ces deux recherches ont une limite importante. Celle de l'Association pour le Volontariat est sa non représentativité. Celle de l'Université de Liège est la restriction apportée au champ d'observation.

Pour contourner ces limites, l'IDD a eu l'idée d'utiliser les résultats de l'Enquête sur l'emploi du temps de l'INS.⁸, enquête qui fournit une approche détaillée de l'emploi du temps des belges, en fonction de divers paramètres (sexe, âge, études...). Dans la catégorie 'Activités sociales' de cette enquête, l'INS reprend à la fois 1° des activités bénévoles proprement dites et 2° la participation à des réunions et manifestations d'une organisation politique, culturelle, sociale ou de jeunesse.

La définition du bénévolat donnée par la Fondation Roi Bauduin (voir ci-contre), que nous reprenons à notre compte, ne permet pas de classer facilement cette 2^{ème} catégorie d'activités. C'est la raison pour laquelle dans la suite du texte nous appellerons activités d'engagement social la somme des activités de bénévolat proprement dit et des activités de participation aux organisations mentionnées que nous appellerons 'militance'.

« Le volontariat est l'engagement, libre et gratuit, de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans une structure dépassant celle de la simple entraide familiale ou amicale ».

Note méthodologique : Les données de l'Enquête sur le temps des belges (INS) portent pour l'essentiel sur l'année 1999. Nous avons pondéré ces résultats avec les données démographiques de l'INS au 1^{er} janvier 2003 en faisant l'hypothèse que les comportements par sexe et par classe d'âge sont restés identiques. Il faut considérer les données qui suivent comme des ordres de grandeur.

Heures d'engagement social par an – moyenne par personne			
Tous engagements	Total	Hommes	Femmes
Population totale	40	49	31
Flamands	37	42	31
Wallons	50	69	33
Enseignement supérieur	41	49	35
Temps plein	36	44	20
Temps partiel	18	16	20
Sans emploi	55	73	50

Le tableau ci-contre – qui donne en nombre d'heures par an la prestation moyenne par habitant – indique quelques faits marquants :

- la prestation moyenne est relativement faible : 40 heures par an et par habitant ;
- les hommes mènent plus d'activités d'engagement social que les femmes, les wallons plus que les flamands ;
- alors que les sans emploi ont des engagements sociaux en moyenne plus élevés, les travailleurs – à temps plein et, surtout, à temps partiel – prestent en général moins ;

- enfin, les diplômés de l'enseignement supérieur n'ont pas un engagement significativement supérieur à la moyenne, mais bien les diplômées.

Comme l'indique le tableau suivant, ces grandes tendances restent pour l'essentiel confirmées quand on détaille ces activités d'engagement social en 'bénévolat' et 'militance'.

Heures d'engagement social par an – moyenne par personne							
dont Bénévolat	Total	Hommes	Femmes	dont Militance	Total	Hommes	Femmes
Population totale	29	36	22	Population totale	11	13	10
Flamands	26	31	21	Flamands	11	11	10
Wallons	38	49	26	Wallons	12	20	7
Enseignement supérieur	29	40	20	Enseignement supérieur	12	9	15
Temps plein	26	34	10	Temps plein	10	10	10
Temps partiel	14	16	14	Temps partiel	4	0	6
Sans emploi	38	31	43	Sans emploi	16	42	7

Rappelons encore une fois qu'il s'agit ici de prestations moyennes par personne. Additionnées, toutes ces prestations représentent une 'force de frappe' significative.

Les heures d'engagement social représentent l'équivalent des heures de travail de 200.000 salariés à temps plein, dont 150.000 pour le bénévolat proprement dit.

L'engagement social en ETP* salarié - estimation	
Bénévolat proprement dit	150.000 ETP
Militance	50.000 ETP
Total	200.000 ETP

* en Equivalent temps plein

Les données de l'INS telles que publiées ne permettent pas d'estimer le nombre total de personnes qui prestent des activités d'engagement social. Mais le tableau suivant permet de se faire une idée du nombre de personnes engagées dans les 10 catégories d'activités les plus 'importantes' ; elles représentent 82% des activités d'engagement social.

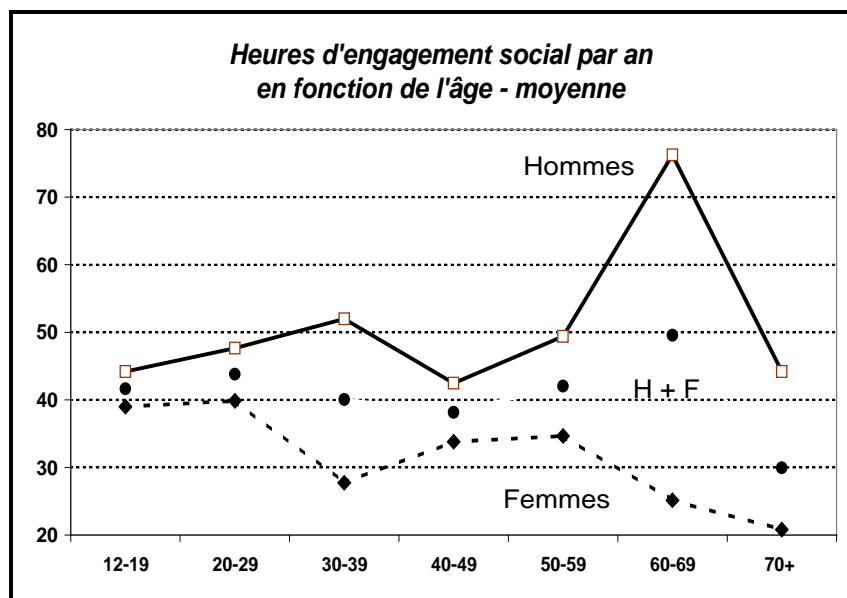
Nombre de bénévoles engagés dans diverses activités			
	Jour de semaine		
	Samedi	Dimanche	
Bénévolat non spécifié	61.000	58.000	40.000
Préparation et support à des activités	32.000	55.000	37.000
Réunions et manifestations d'une organisation de jeunesse	13.000	62.000	25.000
Autres activités au service de personnes	38.000	40.000	16.000
Réunions et manifestations d'une organisation sociale	37.000	14.000	25.000
Travail de bar ou de cuisine	16.000	35.000	37.000
Réunions et manifestations d'une organisation culturelle	32.000	41.000	19.000
Activités diverses aux associations	15.000	6.000	13.000
Travail administratif ou comptable	33.000	22.000	33.000
Accompagnement de jeunes	5.000	12.000	27.000

Le tableau ci-contre se lit ainsi : le nombre '32.000' (entouré dans le tableau) signifie que 32.000 personnes sont engagées en moyenne par jour de semaine dans 'la préparation et le support' à des activités. Attention à l'interprétation de ces données : 1° des bénévoles

peuvent être engagées dans plusieurs activités différentes ; 2° les bénévoles qui se succèdent au cours d'une semaine ne sont pas nécessairement les mêmes (au total donc, beaucoup de personnes peuvent être concernées).

Le facteur âge

Il est connu que les plus de 50 ans sont très actifs comme bénévoles. La mise à la pension ou à la prépension, surtout quand elle se fait tôt, rend disponible des personnes de plus en plus compétentes et souvent motivées. Cette vision est largement confortée par le graphique ci-contre ... en tout cas pour les hommes. On y constate en effet qu'en moyenne les hommes de 60-69 ans prestent beaucoup plus d'heures d'engagement social que les plus jeunes et les plus âgés, ce qui n'est pas le cas pour les femmes. Certes, l'âge rend les tâches ménagères et d'éducation



peut-être moins lourdes pour les femmes de plus de 60 ans qui n'ont la plupart du temps plus d'enfants à charge. Mais le temps ainsi libéré est, chez les femmes, beaucoup plus que les hommes, accaparé par d'autres activités de proximité comme « donner des soins physiques aux personnes âgées ou malades », qui sont essentielles (soigner des proches) mais ne sont pas du bénévolat. Ces données sur le volontariat après 60 ans devraient alimenter le débat sur les taux d'activité des plus âgés.

Des recherches à stimuler

Le bénévolat est important pour la qualité du tissu social d'une région ou d'un pays. Il doit donc être mieux connu et étudié. On ne peut donc que saluer l'initiative de l'IWEPS et du CLEO de l'Université de Liège qui ont lancé une recherche sur le capital social en Wallonie et dont les premiers résultats sont disponibles.⁹ Les liens qu'ils établissent entre le bénévolat et, par exemple, la consommation télévisuelle ne manqueront pas de susciter d'intéressants débats.

Paul-Marie BOULANGER et Philippe DEFEYT

¹ Le lecteur intéressé trouvera, par exemple, dans le rapport de l'OCDE : « Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social » (2001) une bonne introduction à la littérature sur le capital social.

² Cf. « Le social et l'environnement : des indicateurs alternatifs au PIB », disponible sur le site de l'IDD, <http://www.iddweb.be>

³ Nous considérons comme équivalents les termes « bénévole » et « volontaire » et donc « bénévolat » et « volontariat ».

⁴ Voir pp.25-27 du rapport de Nick DONOVAN and David HALPERN : « Life satisfaction : the state of knowledge and implications for government », December 2002 (<http://www.number10.gov.uk/su/ls/paper.pdf>.)

⁵ Association pour le Volontariat, « Combien sommes-nous ? Qui sommes-nous ? », Avril 2000

⁶ Ne sont pas pris en compte les (très nombreux) « volontaires d'un jour ».

⁷ Pour en savoir plus sur la méthodologie et les résultats, voir : « Le compte satellite des institutions sans but lucratif 2000-2001 », Institut des Comptes Nationaux, février 2004, rapport disponible à l'adresse : <http://www.bnb.be/DQ/F/dq3/histo/NFDS01.pdf>.

⁸ « Enquête sur l'emploi du temps 1999 », INS, 2002. Tomes A (http://statbel.fgov.be/pub/d3/p341y1999a_fr.pdf) et B (http://statbel.fgov.be/pub/d3/p341y1999b_fr.pdf).

⁹ http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/article12.ihtml?ID_SITE=14&ID_CATEGORIE=129&ID_ARTICLE=694&NOM_CATEGORIE=0BF&CAT=12

« Indicateurs pour un Développement Durable » est une publication de l'Institut pour un Développement Durable, ASBL pluraliste et interdisciplinaire, centre de recherches et d'études associé aux Amis de la Terre-Belgique.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre institut ou si vous souhaitez vous abonner (au prix de 6,20 EUR par an pour 5 numéros ; compte n° 000-0644496-28), n'hésitez pas à nous le faire savoir. Vous pouvez aussi nous contacter pour obtenir des précisions sur les statistiques utilisées, voire même une copie de celles-ci. L'IDD souhaite que les informations qu'il diffuse soient utilisées et reproduites ; n'oubliez pas cependant, dans ce cas, de mentionner la source. Merci.

E-mail : « idd@iddweb.be » - URL : <http://www.iddweb.be>

Éditeur responsable : Paul-Marie BOULANGER, IDD, 7, rue des Fusillés 1340 Ottignies